

RENAUDEAU RENOU & ASSOCIES

Commissaires aux Comptes

Associés

- David Galaup
- Marc Claverie

Association UNAPEI 17

6 avenue Eric Tabarly
ZI des 4 Chevaliers
17180 PERIGNY

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

Association UNAPEI 17
SIEGE SOCIAL : 6 avenue Eric Tabarly -ZI des 4 Chevaliers - 17180 PERIGNY
SIRET : 775564693 00411
R.C.S. : LA ROCHELLE 775564693

À l'Assemblée Générale de l'Association UNAPEI 17,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association UNAPEI 17 relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

REFERENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

INDEPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note 2.1.1 « Evénements principaux, faits caractéristiques de l'exercice » de l'annexe des comptes annuels concernant les produits exceptionnels de remboursement de TVA de 142 k€ et de taxe sur les salaires de 98 k€.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les méthodes d'estimation par l'association des provisions pour risques et charges sont exposées dans la note « Provisions » de l'annexe aux comptes annuels. Nous avons apprécié le bien-fondé des méthodes retenues et vérifié leur application. Nous avons, sur la base de ces travaux, procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion (rapport financier) du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A La Rochelle, le 6 juin 2024.

RENAUDEAU RENOU & ASSOCIES
Commissaires aux Comptes



Marc CLAVERIE

Consolidé 2023

ACTIF	Arrêté au 31/12/2023 Durée 12 mois			31/12/2022 12 mois
	BRUT	AMORT/PROV	NET	NET
Actif Immobilisé				
Immobilisations Incorporelles		34 050 412,60	-20 011 038,78	14 039 373,82
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruits				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs	99 592,85	-65 042,52	34 550,33	37 915,87
Autres Immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations Corporelles				
Terrains	1 070 704,82	-228 410,31	842 294,51	848 414,82
Constructions	21 912 572,80	-14 451 141,48	7 461 431,32	6 725 539,03
Installations techniques matériel et outillage	1 778 534,74	-1 354 644,88	423 889,86	370 818,79
Autres immobilisations corporelles	4 863 420,51	-3 911 799,59	951 620,92	658 806,40
Immobilisations corporelles en cours	95 978,88		95 978,88	959 465,45
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations Financières				
Participations et Créances rattachées	5 800,00		5 800,00	5 800,00
Autres titres Immobilisés	3 384 427,79		3 384 427,79	3 583 427,79
Prêts	759 323,07		759 323,07	747 753,38
Autres	80 057,14		80 057,14	80 905,76
TOTAL I	34 050 412,60	-20 011 038,78	14 039 373,82	14 018 847,29
Comptes de Liaison				
Comptes de Liaison				
TOTAL II				
Actif Circulant				
Stocks et en cours				
Matières premières, approvisionnements	32 772,55		32 772,55	43 335,84
Produits intermédiaires et finis	8 908,56		8 908,56	14 667,80
Avances et acomptes versés sur commandes				
Avances et acomptes versés sur commandes	20 488,40		20 488,40	19 120,35
Créances				
Créances redevables usagers et comptes rattachés	1 735 630,42	-5 774,55	1 729 855,87	1 753 121,33
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	711 136,16	-120 000,00	591 136,16	469 288,22
Valeurs mobilières de placement				
Valeurs mobilières de placement	160 004,80		160 004,80	160 004,80
Instruments de trésorerie				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités				
Disponibilités	10 498 039,33		10 498 039,33	15 243 651,92
Charges constatées d'avance				
Charges constatées d'avance	71 531,30		71 531,30	79 773,49
TOTAL III	13 238 511,52	-125 774,55	13 112 736,97	17 782 963,75
Frais d'émission des emprunts				
Frais d'émission des emprunts				
TOTAL IV				
Prime de remboursement des emprunts				
Primes de remboursement des emprunts				
TOTAL V				
Ecart de conversion Actif				
Ecart de conversion Actif				
TOTAL VI				
TOTAL GENERAL	47 288 924,12	-20 136 813,33	27 152 110,79	31 801 811,04

Passif	Arrêté au 31/12/2023 Durée 12 mois	31/12/2022 12 mois
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	233 799,41	233 799,41
Fonds propres complémentaires	178 366,72	178 366,72
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres complémentaires	379 638,50	379 638,50
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Réserves pour projet de l'entité	11 853 836,80	11 877 248,02
dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	8 890 638,99	9 005 152,46
Autres réserves	1 978 090,28	2 069 192,53
Report à nouveau		
Report à nouveau	539 643,19	462 158,96
dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	-1 221 661,67	-970 399,99
Excédent ou déficit de l'exercice		
Excédent ou déficit de l'exercice	327 894,63	-37 029,24
dont Excédent ou déficit de l'exercice à nouveau des activités sociales & médico-sociales		
Situation nette (sous-total)		
Situation nette (sous-total)	15 491 269,53	15 163 374,90
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Subventions d'investissement	26 836,25	32 802,17
Provisions réglementées		
Provisions réglementées	785 163,89	791 579,64
TOTAL I	16 303 269,67	15 987 756,71
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs et donations		
Fonds reportés liés aux legs et donations		
Fonds dédiés		
Fonds dédiés	699 022,88	835 045,43
TOTAL II	699 022,88	835 045,43
Comptes de Liaison		
Comptes de Liaison		
Comptes de Liaison		
TOTAL III		
Provisions		
Provisions pour risques		30 216,00
Provisions pour charges	1 112 800,12	1 212 689,56
TOTAL IV	1 112 800,12	1 242 905,56
Dettes		
Emprunts Obligataires et assimilés (Titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 179 862,23	8 572 268,18
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses	374,00	9 050,00
Avances et acomptes sur commandes		
Avances et acomptes sur commandes		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 205 634,60	1 208 758,16
Dettes des legs ou donations		
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes fiscales et sociales	1 951 845,07	3 008 461,51
Dettes sur immobilisations, comptes rattachés		
Dettes sur immobilisations, comptes rattachés	11 033,78	7 379,51
Autres dettes (d'exploitation)		
Autres dettes (d'exploitation)	79 124,32	295 089,93
Instruments de trésorerie		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
Produits constatés d'avance	609 144,12	635 095,45
TOTAL V	9 037 018,12	13 736 102,74
Ecarts de conversion Passif		
Ecarts de conversion Passif		
TOTAL GENERAL	27 152 110,79	31 801 810,44

Compte de résultat

Consolidé 2023

	Arrêté au : 31/12/2023		31/12/2022		Variation	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Produit d'exploitation						
Cotisations	13 956,20	0,06	13 534,00	0,06	422,20	3,12
Ventes de biens	-5 759,24	-0,02	6 017,00	0,03	-11 776,24	-195,72
dont ventes de biens en nature						
Ventes de services	2 101 640,17	8,78	2 120 851,94	9,19	-19 211,77	-0,91
dont parrainages						
Ventes de biens et services	2 095 880,93	8,76	2 126 868,94	9,21	-30 988,01	-1,46
Concours publics et subvt ^o exploitation	23 931 532,75	100,00	23 085 920,06	100,00	845 612,69	3,66
Subventions d'exploitation	5 151,50	0,02	4 270,00	0,02	881,50	20,64
Versements fondateurs ou consommation dotation consommable						
. Dons manuels						
. Mécénats						
. Legs, donations et assurances-vie						
Ressources liées à la générosité du public						
Contributions financières	592,48	0,00	19 679,46	0,09	-19 086,98	-96,99
Produits de tiers financeurs	23 937 276,73	100,02	23 109 869,52	100,10	827 407,21	3,58
Reprises/prov. & amort, transf. de charge	223 239,20	0,93	729 389,70	3,16	-506 150,50	-69,39
Utilisations des fonds dédiés	149 410,55	0,62	164 308,47	0,71	-14 897,92	-9,07
Autres produits	2 850 812,08	11,91	2 729 569,10	11,82	121 242,98	4,44
PRODUIT D'EXPLOITATION TOTAL I	29 270 575,69	122,31	28 873 539,73	125,07	397 035,96	1,38
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises	159 504,88	0,67	177 744,49	0,77	-18 239,61	-10,26
Variation de stocks	10 563,29	0,04	-5 053,66	-0,02	15 616,95	-309,02
Autres achats et charges externes	8 425 082,27	35,20	8 643 098,60	37,44	-218 016,33	-2,52
Impôts, taxes et versements assimilés	1 414 324,01	5,91	1 319 238,84	5,71	95 085,17	7,21
Salaires et traitements	13 336 009,13	55,73	11 038 044,69	47,81	2 297 964,44	20,82
Charges sociales	4 847 604,29	20,26	6 555 457,56	28,40	-1 707 853,27	-26,05
Dotations aux amortissements	1 007 946,06	4,21	1 005 343,15	4,35	2 602,91	0,26
Autres charges	33 853,24	0,14	161 130,91	0,70	-127 277,67	-78,99
Dotations aux provisions	65 145,56	0,27	11 356,22	0,05	53 789,34	473,66
Report en fonds dédiés	13 388,00	0,06	51 484,20	0,22	-38 096,20	-74,00
Aides financières						
CHARGES D'EXPLOITATION TOTAL II	29 313 420,73	122,49	28 957 845,00	125,44	355 575,73	1,23
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-42 845,04	-0,18	-84 305,27	-0,37	41 460,23	-49,18
Produits financiers						
Produits financiers de participations						
Autres valeurs mob., créances d'actif im.	3 793,75	0,02	1 765,49	0,01	2 028,26	114,88
Autres intérêts et produits assimilés	165 792,70	0,69	36 702,28	0,16	129 090,42	351,72
Reprises/provisions et transfert de char						
Différences positives de change						
Produits net/cession des V.M.P						
PRODUITS FINANCIERS TOTAL III	169 586,45	0,71	38 467,77	0,17	131 118,68	340,85
Charges financières						
Dotations amort., dépréciations et provisions	120 000,00	0,50			120 000,00	
Intérêts et charges assimilées	98 505,82	0,41	77 683,29	0,34	20 822,53	26,80
Différences négatives de change						
Charges nettes/cessions des V.M.P.						
CHARGES FINANCIÈRES TOTAL IV	218 505,82	0,91	77 683,29	0,34	140 822,53	181,28
RESULTATS FINANCIERS	-48 919,37	-0,20	-39 215,52	-0,17	-9 703,85	24,74
RESULTATS COURANTS AVANT IMPÔTS	-91 764,41	-0,38	-123 520,79	-0,54	31 756,38	-25,71
Produits exceptionnels						
Sur opération de gestion	538 014,12	2,25	69 243,48	0,30	468 770,64	676,99
Sur opération en capital	6 632,59	0,03	16 051,56	0,07	-9 418,97	-58,68
Reprises/provisions et transfert de char	6 415,75	0,03	7 003,64	0,03	-587,89	-8,39
PRODUITS EXCEPTIONNELS TOTAL V	551 062,46	2,30	92 298,68	0,40	458 763,78	497,04
Charges exceptionnelles						
Sur opération de gestion	108 238,42	0,45	129,63	0,00	108 108,79	
Sur opération en capital	1 437,23	0,01	3 347,94	0,01	-1 910,71	-57,07
Dotation aux amortissements et aux prov.						
CHARGES EXCEPTIONNELLES TOTAL VI	109 675,65	0,46	3 477,57	0,02	106 198,08	3 053,80
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	441 386,81	1,84	88 821,11	0,38	352 565,70	396,94
Participation des salariés						
PARTICIPATION DES SALARIÉS TOTAL VII						
Impôts sur les bénéfices	21 727,77	0,09	2 329,56	0,01	19 398,21	832,70
TOTAL VIII	21 727,77	0,09	2 329,56	0,01	19 398,21	832,70
PRODUITS	29 991 224,60	125,32	29 004 306,18	125,64	986 918,42	3,40

Compte de résultat

Consolidé 2023

	Arrêté au : 31/12/2023		31/12/2022		Variation	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
CHARGES	29 663 329,97	123,95	29 041 335,42	125,80	621 994,55	2,14
Total XI						
Eng.à réaliser sur ressources affectés						
Rep. ress non utilisées Exe antérieurs						
TOTAL XI						
EXCÉDENT OU DÉFICIT	327 894,63	1,37	-37 029,24	-0,16	364 923,87	-985,50

Compte de résultat

Consolidé 2023

	Arrêté au : 31/12/2023		31/12/2022		Variation	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Contributions Produits						
Dons en nature						
Prestation en nature						
Bénévolat						
CONTRIBUTIONS PRODUITS						
Contributions Charges						
Secours en nature						
Mises à disposition gratuite de biens et services						
Prestations en nature						
Personnel bénévole						
CONTRIBUTIONS CHARGES						

**Annexe aux comptes
annuels de l'exercice clos
le 31 décembre 2023**

Table des matières

1	Périmètre	4
1.1	Objet social	4
1.2	Nature et périmètre des activités	4
1.3	Description des moyens mis en œuvre	5
2	Faits caractéristiques	6
2.1	Evènements principaux	6
2.1.1	Evènements principaux, faits caractéristiques de l'exercice	6
2.1.2	Evènements postérieurs à la clôture	7
2.2	Principes, règles et méthodes comptables	8
2.2.1	Règles générales	8
2.2.2	Immobilisations corporelles et incorporelles	8
2.2.3	Créances	9
2.2.4	Provisions	9
2.2.5	Produits et charges exceptionnels	10
3	Informations relatives au bilan	11
3.1	Actif immobilisé	11
3.1.1	Tableau des immobilisations	11
3.1.2	Tableau des amortissements	12
3.1.3.1	Immobilisations financières	
3.1.3.2	Autres immobilisation financières	12
3.2	Actif circulant	13
3.2.1	Stocks	13
3.2.2	Créances	13
3.2.3	Produits à recevoir	13
3.3	Dépréciation des actifs	14
3.4	Passif	15
3.4.1	Tableau de variation des fonds propres	15
3.4.2	Tableau des provisions réglementées	15
3.4.3	Provisions	15
3.4.4	Fonds dédiés	16
3.4.5	Dettes	17
3.4.6	Charges à payer	18
3.4.7	Comptes de régularisation	18
4	Informations relatives au compte de résultat	19
4.1	Charges et produits exceptionnels	19
4.2	Analyse du résultat	19
5	Autres informations	21

5.1	Effectif	21
5.2	Informations sur les dirigeants	21
5.3	Autres informations	21
5.3.1	Engagements financiers donnés	21
5.3.2	Engagements financiers reçus	22
5.3.3	Crédit-bail	22
5.3.4	Contributions volontaires	23
6	Informations associatives	24
6.1.1	Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public	24
6.1.2	Compte de résultat par origine et destination (CROD)	25
6.1.3	Remboursement de frais aux administrateurs	26
6.1.4	Trésorerie	26

1 Périmètre

1.1 Objet social

L'Unapei17, association départementale de parents de personnes en situation de handicap intellectuel et leurs amis, fondée en 1961, poursuit les buts suivants :

- Apporter aux familles ayant un enfant, un adolescent ou un adulte en situation de handicap, l'appui moral et matériel dont elles ont besoin, leur venir en aide par des informations, développer entre elles un esprit d'entraide et de solidarité et les amener à participer à la vie de l'association.
- Promouvoir toute action, en particulier la création et la gestion d'établissements et de services, pour la prise en charge précoce, l'éducation, la formation professionnelle, l'habitat, l'inclusion sociale, l'organisation des loisirs et la prise en charge du vieillissement.

L'association gère des activités médico-sociales, des activités commerciales à travers les Etablissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT) ainsi que des activités associatives en faveur des personnes en situation de handicap mental qu'elle accompagne.

1.2 Nature et périmètre des activités

Les comptes sociaux présentés au titre de 2023 intègrent les établissements et services de l'Unapei17 suivants :

- Structures destinées à l'enfance, petite enfance, adolescence :
 - IME le Breuil
 - IME La Rochelle
 - SESSAD
- Structures de travail protégé :
 - ESAT de Bords/Rochefort
 - ESAT du Marouillet
 - ESAT de Saintes
 - ESAT de Saint Ouen d'Aunis
- Structures adultes:
 - Foyer d'hébergement de Travailleurs de Saintes
 - Foyer d'hébergement de Travailleurs de Périgny

- Foyer d'hébergement de Travailleurs du Marouillet
- SAAJ Saint Ouen d'Aunis
- SAAJ Rochefort/Les Gonds
- Prefass
- SAVS
- Foyer occupationnel de Bouhet
- Foyer d'accueil médicalisé de Bouhet
- Foyer occupationnel et de jour de Lagord
- Foyer occupationnel et de jour Horizon
- Siège social
- Vie associative

1.3 Description des moyens mis en œuvre

Dans le cadre de son objet social, l'association a mis en place des moyens pour réaliser ses objectifs :

- L'établissement d'un projet associatif d'orientation stratégiques 2021-2025 : il présente le projet de l'association et fixe les actions stratégiques
- L'existence d'un règlement intérieur général à l'association
- L'implication des salariés : l'association emploie 434 salariés au 31 décembre 2023 dont la répartition par sexe et catégorie professionnelle est détaillée en 5.1
- La mise en place d'un processus de recrutement
- La diversité des accompagnements afin de répondre aux besoins tout au long de la vie de la personne en situation de handicap
- La sollicitation de subventions/crédits complémentaires pour mener à bien des projets répondant à l'objet social
- Les échanges réguliers avec les partenaires financeurs

2 Faits caractéristiques

2.1 Evènements principaux

2.1.1 Evènements principaux, faits caractéristiques de l'exercice

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- Recours gracieux auprès du Conseil départemental pour suppression d'une enveloppe budgétaire nécessaire au financement de 14 places de FOH. Ce recours a abouti pour 2023. Ce qui a permis de maintenir l'enveloppe des 700 000€ complémentaires
- Construction d'une extension sur le foyer de Lagord pour recevoir les résidents du Saaj de Saint-Ouen, mise en service en septembre 2023
- Création d'un nouveau service sur l'Île de Saint-Ouen : Bulle d'air. Accueil de 6 enfants pour des séjours répit tout au long de l'année. Budget complémentaire de 400 000 €
- L'inflation continue d'augmenter, ce qui impacte fortement nos budgets. L'électricité et le chauffage ont augmenté de 130 000 € malgré le bouclier tarifaire dont nous avons été bénéficiaire à hauteur de 160 000 €.
- Produits exceptionnels :
 - Remboursement de la TVA sur le siège pour les années 2020, 2021 et 2022 à hauteur de 142K€ diminué des honoraires de 34K€ du cabinet CTR ayant réalisé les démarches
 - Remboursement de la taxe sur les salaires pour la période de repas du personnel éducatif pour les années 2018, 2019 et 2020 à hauteur de 98K€ diminué des honoraires de 34K€ du cabinet Excof ayant réalisé les démarches
 - Du fait du caractère incertain pour 2023 de ces 2 produits exceptionnels, il n'a pas été constaté de produit à recevoir.
- Du fait de la réorganisation des plannings et des efforts des salariés, l'Unapei 17 a réalisé sur 2023 une économie de 900K€ sur le poste intérim par rapport à l'année 2022.
- Fin des litiges sociaux : L'Unapei17 a gagné ces 2 derniers litiges prudhommaux et aucune nouvelle affaire n'est en cours.

2.1.2 Evènements postérieurs à la clôture

Pas d'évènements majeur à signaler

2.2 Principes, règles et méthodes comptables

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2023, dont le total est de 27 152 110 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un excédent de 327 895 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels de l'exercice ont été arrêtés le 13 mai 2024 par le conseil d'administration de l'association.

2.2.1 Règles générales

Les comptes annuels ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'ANC du 5 décembre 2018 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, sauf sur les points suivants :

- Application de l'instruction budgétaire et comptable M22 (arrêté du 23 décembre 2019) et du règlement 2019-04 de l'ANC du 8 novembre 2019 relatif aux activités sociales et médico-sociales gérées par des personnes morales de droit privé à but non lucratif, et à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des couts historiques.

2.2.2 Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées au cout d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur cout de production pour les actifs produits par l'association, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charge.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- Terrains : non amortissable
- Aménagements des terrains : 5 à 40 ans
- Constructions : 1 à 50 ans
- Agencements des constructions : 2 à 50 ans
- Installations techniques : 2 à 20 ans
- Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 15 ans
- Matériel de transport : 1 à 10 ans
- Matériel de bureau et informatique: 1 à 15 ans
- Mobilier : 2 à 15 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association pratique l'amortissement dérogatoire lié à la différence entre les dotations économiques et les dotations budgétaires.

2.2.3 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.2.4 Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'association à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante et couvrant des risques identifiés fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

2.2.5 Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

3 Informations relatives au bilan

3.1 Actif immobilisé

3.1.1 Tableau des immobilisations

	début exercice	transfert	augmentation	diminution	fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
frais d'établissement					
autres immobilisations incorporelles	91 027		8 566	0	99 593
immobilisations incorporelles en cours	0	0	0	0	0
<i>total immobilisations incorporelles</i>	<i>91 027</i>	<i>0</i>	<i>8 566</i>	<i>0</i>	<i>99 593</i>
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
terrains	1 070 705		0	0	1 070 705
constructions sur sol propre	15 700 213		990 122	0	16 690 334
constructions sur sol d'autrui	941 652		0	0	941 652
installations générales constructions	3 885 430	217 528	396 156	218 527	4 280 587
installations générales divers	246 521		6 256	0	252 777
Installations techniques	1 630 372		156 016	7 853	1 778 535
matériel transport	836 593	266	253 233	19 450	1 070 641
matériel bureau, inf, mobilier	1 644 389	14 355	203 068	68 780	1 793 032
autre matériel divers	1 687 131	19 157	60 434	22 009	1 746 971
immobilisations corporelles en cours	959 465	0	0	863 487	95 979
avances et acomptes versés	0	0	0		0
<i>total immobilisations corporelles</i>	<i>28 602 470</i>	<i>251 306</i>	<i>2 065 284</i>	<i>1 200 106</i>	<i>29 721 212</i>
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
participations évaluées par mise en équivalence					
autres participations	5 800				5 800
autres titres immobilisés	4 412 087		48 567	236 846	4 223 808
<i>total immobilisations financières</i>	<i>4 417 887</i>		<i>48 567</i>	<i>236 846</i>	<i>4 229 608</i>
ACTIF IMMOBILISE	33 111 384	251 306	2 122 417	1 436 952	34 050 413

3.1.2 Tableau des amortissements

	début exercice	augmentation	diminution	fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
frais d'établissement				
autres immobilisations incorporelles	53 111	11 932	0	65 043
<i>total immobilisations incorporelles</i>	<i>53 111</i>	<i>11 932</i>	<i>0</i>	<i>65 043</i>
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
terrains	222 290	6 120	0	228 410
constructions sur sol propre	10 444 628	393 137	0	10 837 765
constructions sur sol d'autrui	1 155 419	55 024	0	1 210 444
installations générales constructions	2 201 709	202 223	999	2 402 933
installations techniques	1 259 553	102 944	7853	1 354 645
installations générales divers	179 457	10 705	0	190 162
matériel transport	752 807	34 006	19 184	767 628
matériel bureau, inf, mobilier	1 310 085	121 758	54 425	1 377 419
autre matériel divers	1 513 542	64 648	1 600	1 576 590
<i>total immobilisations corporelles</i>	<i>19 039 490</i>	<i>990 565</i>	<i>84 061</i>	<i>19 945 996</i>
ACTIF IMMOBILISE	19 092 600	1 002 499	84 061	20 011 038

3.1.3 Immobilisations financières

3.1.3.1 Titres de participations

L'unapei17 détient 2500€ du capital de Recruter Ensemble. Au titre de l'exercice 2023, Recruter Ensemble dégage un résultat net à 26 750€. Ses capitaux propres ressortent à 62k€.

L'association détient également 3 300€ de titres Confluence.

3.1.3.2 Autres immobilisations financières

En 2022 un montant de trésorerie de 3.2M€ a été reclassé en autres immobilisations financières. Il s'agit de placements en moins-value latente à la clôture mais bénéficiant d'une garantie de capital à échéance 10 ans. Ces placements sont ouverts dans les livres du CIC pour 1.5 M€ (vente pour 200 000€ des EMTN) et de la CNP pour 1.5 M€ au 31/12/2023. L'association ayant l'intention de conserver ces placements durablement jusqu'à leur échéance donc avec un capital garanti, les placements sont maintenus à l'actif en immobilisation financière et aucune dépréciation n'a été constatée à la clôture 2023.

3.2 Actif circulant

3.2.1 Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du premier entré/premier sorti. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Catégorie de stocks	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Matières premières	32 773	0	32 773
Produits finis	8 908	0	8 908
Total	41 681	0	41 681

3.2.2 Créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 392 523€. Le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	montant brut	dépréciation	Valeur nette
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT			
créances clients et comptes rattachés	1 735 630	5 775	1 729 856
autres	711 136	120 000	591 136
charges constatées d'avance	71 531		71 531
TOTAL	2 518 297	125 775	2 392 523

3.2.3 Produits à recevoir

	montant
créances clients et comptes rattachés	2 053
fournisseurs et comptes rattachés	0
personnel - produits à recevoir	0
1% logement à affecter	49 945
créances fiscales	25 319
autres créances	29 958
disponibilités	66 423
TOTAL	173 698

3.3 Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	dépréciations au début de l'exercice	dotation	reprise	dépréciations à la fin de l'exercice
immobilisations incorporelles				
immobilisations corporelles				
immobilisations financières				
stocks				
créances et valeurs mobilières		120 000		120 000
TOTAL	0	120 000	0	120 000
Répartition des dotations et des reprises:				
exploitation			0	
financières		120 000		120 000
exceptionnelles				

3.4 Passif

3.4.1 Tableau des provisions réglementées

	provisions au début d'exercice	dotation	Reprise	provisions en fin d'exercice
pour investissements (1)	0			0
pour hausse des prix	0			0
amortissements dérogatoires	38 356		6 416	31 940
prêts d'installation	0			0
autres provisions	753 224			753 224
	0			0
TOTAL	791 580		6 416	785 164
Répartition des dotations et des reprises:				
exploitation			6 416	
financières				
exceptionnelles				

(1) Suite à l'application des règlements ANC 2018-06 et ANC 2019-04, les provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations sont présentées en fonds dédiés.

3.4.2 Provisions

	provisions au début d'exercice	dotation	reprise	reprise non utilisée	provisions en fin d'exercice
litiges	30 217		30 217		0
pensions et obligations alimentaires	1 145 085	65 146	165 035		1 045 196
renouvellement des immobilisations	0				0
autres provisions pour risques et charges	67 605				67 605
	0				0
TOTAL	1 242 907	65 146	195 252	0	1 112 801
Répartition des dotations et des reprises:					
exploitation		65 146	165 035		
financières					
exceptionnelles			30 217		

Il n'y a plus de provision pour litige

3.4.3 Fonds dédiés

Fonds dédiés issus de:	fonds à engager au début de l'exercice	transfert (application nouveaux règlements ANC)	utilisation en cours d'exercice	engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées	fonds restant à engager en fin d'exercice
	A	D	B	C	A - B + C + D
Subventions d'exploitation					
formation	90 689		25 857		64 832
gratification des stagiaires	20 195		3 523		16 672
QVT	31 280				31 280
réfèrent de parcours	21 515		0		21 515
action nutrition PH	18 000		0		18 000
plan autisme	10 424		10 424		0
équipe mobile	32 476		32 476		0
expérimentation régionale	41 800		0		41 800
supervision DAR	24 758		7 302	13 388	30 844
Ressources liées la générosité du public					
activités sportives et culturelles	40 223		28 413	16 300	28 111
divers	4 925		216	150	4 859
Contributions financières d'autres organismes					
Divers	5 000				5 000
Investissement					
Provisions réglementées	493 759		57 649		436 110
TOTAL	835 044	0	165 860	29 838	699 023

Les Crédits Non Reconductibles (CNR) sont octroyés par les autorités de tarification et de contrôle à des établissements ou services sous leur compétence qui porteront la mise en œuvre d'actions ou de projets définis par le financeur. Les Crédits Non Reconductibles ne sont pas des ressources pérennes.

Les provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations sont présentées à compter de l'exercice en 2020 en fonds dédiés à l'investissement pour un montant de 436 110 € au 31/12/23.

3.4.4 Dettes

3.4.4.1 Etat des dettes : classement par échéance

	montant brut	échéances à moins d'un an	échéances entre 1 et 5 ans	échéances à plus de 5 ans
emprunts obligataires convertibles (*)				
autres emprunts obligataires (*)				
emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont:				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 856 967	1 856 967		0
- à plus de 1 an à l'origine	3 322 895	391 360	1 647 995	1 283 540
emprunts et dettes financières divers (*) (**)	374	374		0
dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 205 634	1 205 634		0
dettes fiscales et sociales	1 951 845	1 951 845		0
dettes sur immobilisations et comptes rattachés	11 034	11 034		0
autres dettes (**)	79 124	79 124		0
produits constatés d'avance	609 144	609 144		0
TOTAL	9 037 017	6 105 482	1 647 995	1 283 540
(*) emprunts souscrits au cours de l'exercice	0			
(*) emprunts remboursés sur l'exercice	459 467			
(**) dont envers les associés				

3.4.4.2 dettes garanties par des suretés réelles

	dettes garanties Solde au 31/12/N	montant des suretés Valeur à l'origine
emprunts obligataires convertibles		
autres emprunts obligataires		
emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	545 916	1 260 000
emprunts et dettes financières divers		
dettes fournisseurs et comptes rattachés		
dettes fiscales et sociales		
dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
autres dettes		
TOTAL	545 916	1 260 000

Nature des garanties :

- Bouhet : promesse d'affectation hypothécaire de 400 000€

- Saintes : promesse d'affectation hypothécaire de 700 000€
- Les Gonds : nantissement de parts BFCC pour 160 000€

3.4.5 Charges à payer

	montant
emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	47 841
dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 216 668
dettes fiscales et sociales	1 951 845
dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
autres dettes	79 124
TOTAL	3 295 478

3.4.6 Comptes de régularisation

	exploitation financiers	exceptionnels
charges constatées d'avance	71 531	
produits constatés d'avance	609 144	

4 Informations relatives au compte de résultat

4.1 Charges et produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

	charges	produits
pénalités, amendes fiscales et pénales		
autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	108 238	
valeurs comptables des éléments d'actifs cédés	1 437	
amortissements dérogatoires		6 416
autres provisions réglementées		
dotations aux amortissements		
libéralités perçues		3 733
autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		534 281
produits de cession d'éléments d'actif		667
subventions d'investissement virées au résultat		5 966
TOTAL	109 675	551 063

4.2 Analyse du résultat

	déficit	excédent
IME LE BREUIL (ARS - CPOM)		187 222
IMP (ARS - CPOM)		136 997
SESSAD (ARS - CPOM)		54 313
ESAT BORDS BPAS (ARS)		25 507
ESAT LE MAROUILLET BPAS (ARS)	2 547	
ESAT DE SAINTES BPAS (ARS)		37 228
ESAT SAINT-OUEN BPAS (ARS)	26 777	
FH PERIGNY-ROMPSAY (CD - CPOM)	72 986	
PREFASS (CD - CPOM)		78 236
SAAJ DE ROCHEFORT-LES GONDSS (CD - CPOM)	25 073	
SAVS (CD - CPOM)		34 698
FH LE MAROUILLET (CD - CPOM)	112 914	
FH DE SAINTES (CD - CPOM)	13 684	
FAM (ARS, CD - CPOM)	115 651	
FOH BOUHET (CD - CPOM)	251 062	
FOH HORIZON (CD - CPOM)		67 554
FOYER LAGORD (CD - CPOM)		8 391
SIEGE (ARS, CD)		29 808
Part du résultat sur gestion conventionnée	620 694	659 954
Part du résultat sur gestion libre		288 635
RESULTAT DE L'EXERCICE		327 895

Résultats des établissements sous contrôle ARS – périmètre CPOM ARS

Les résultats comptables cumulés des établissements dans le périmètre du CPOM ARS sont excédentaires à hauteur de 411 943€ (toutes les structures Enfance et ESAT sont sous CPOM).

Après les retraitements suivants :

- Dépenses inopposables (congés payés et retraite) : -114 785€
- Dépenses inopposables (amortissements) : 4 371€
- Financement de mesures d'exploitation : + 119 552€

les résultats administratifs cumulés de ces établissements sont de 421 081€.

Résultats des établissements sous contrôle Conseil Départemental (CD) – périmètre CPOM CD

Les résultats comptables cumulés des établissements dans le périmètre du CPOM Conseil Départemental sont déficitaires à hauteur de 402 492€. Après les retraitements suivants :

- Dépenses inopposables (congés payés et retraite) : -162 442€
- Dépenses inopposables (amortissements) : - 19 445€
- Compensation des charges d'amortissement : 33 583€

les résultats administratifs cumulés de ces établissements sont de -550 797€.

Résultats des établissements sous contrôle conjoint ARS / Conseil Départemental

Le résultat comptable du siège administratif est excédentaire de 29 808€. Après les retraitements suivants :

- Dépenses inopposables (congés payés et retraite) : -18 102€

le résultat administratif du siège administratif est de +11 705€.

Le résultat comptable du FAM est déficitaire de 115 651€. Après les retraitements suivants :

- Dépenses inopposables (congés payés et retraite) : -16 185€
- Dépenses inopposables (amortissements) : - 1 048€
- Compensation des charges d'amortissement : 4 560€

le résultat administratif du FAM est de -128 324€.

Résultats des établissements sous gestion libre

Les résultats comptables cumulés des établissements non contrôlés sont de 288 635€ et se répartissent entre :

- Vie associative : - 97 752€
- ESAT BAPC : 386 387€

5 Autres informations

5.1 Effectif

Effectif moyen du personnel : 434 personnes dont 17 apprentis

CATEGORIE DE PERSONNEL	EFFECTIFS 2023			EFFECTIFS EQUIVALENT TEMPS PLEIN
	Femme	Homme	Total général	
APPRENTI	12	5	17	17
CADRE	12	13	25	25
CONTRAT AVENIR				
CONTRAT PROFESSIONNALISATION	1	0	1	1
CUI CAE	4	6	10	10
EMPLOYE	248	63	311	276
OUVRIER	48	19	67	56
STAGIAIRE	3	0	3	3
Total général	323	106	434	389

5.2 Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux dirigeants

Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants (art. 20 – Loi 2006-586 du 23/05/2006) :

Les trois autres plus hauts cadres dirigeants sont bénévoles (présidente, Vice-présidente et Trésorière) et ne perçoivent aucune rémunération ni aucun avantage en nature.

5.3 Autres informations

5.3.1 Engagements financiers donnés

	montant
effets escomptés non échus	
avals et cautions	
engagements en matière de pensions	1 045 196
engagements de crédit bail mobilier	0
engagements de crédit bail immobilier	0
engagements en matière d'emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	545 916
autres engagements donnés	
TOTAL	1 591 112

Les engagements liés aux indemnités de fin de carrière pour l'ensemble du personnel permanent ont été évalués selon les hypothèses suivantes en 2023 :

- Départ volontaire de 65 à 67 ans
- Taux d'actualisation annuel : 3.17%
- Tables de mortalité : TV 88/90
- Turn over : 0.85% (sans différenciation par âge)
- Taux de charges patronales : 51% pour les employés, 60% pour les cadres

Les engagements ainsi évalués sont de : 1 045 196€

Néanmoins, le passif net du compte 115923 représentant les montants non financés par l'ARS et le Département de Charente Maritime n'est que de 639 467€.

5.3.2 Engagements financiers reçus

	montant
plafonds des découverts autorisés	
avals et cautions	
autres engagements reçus	7 515 271
<i>dont garanties du département de la Charente-Maritime sur les emprunts BFCC</i>	<i>575 115</i>
<i>Garanties du département de la Charente-Maritime sur les emprunt SG</i>	<i>600 000</i>
<i>garanties du département de la Charente-Maritime sur les emprunts CDC</i>	<i>6 340 156</i>
Legs nets à réaliser	
TOTAL	7 515 271

Détail des garanties par emprunt :

établissement	organismes	désignation	date début	date fin	montant caution	capital restant du
Foyer Lagord	CDC	construction foyer	27/01/2003	01/12/2027	534 000,00	99 167,59
IME	CDC	construction maison autiste	13/10/2003	01/11/2028	360 156,00	73 501,32
Bouhet	CDC	restructuration extension	03/05/2005	01/06/2030	5 446 000,00	1 805 613,20
Horizon	BFCC	achat terrain	20/12/2012	20/09/2032	297 114,59	129 987,74
Foyer Lagord	BFCC		18/01/2008	18/10/2032	278 000,00	100 080,00
Foyer Lagord	Société générale	extension saaj	02/06/2022	02/06/2042	600 000,00	558 014,41
					7 515 270,59	2 766 364,26

5.3.3 Crédit-bail

Le crédit-bail matériel et outillage s'est terminé en 2021.

Concernant les véhicules en location longue durée, les redevances restant à payer sont, en fin d'exercice, de 340 562€ dont 195 290€ à un an au plus et 145 272€ d'un à cinq ans.

5.3.4 Contributions volontaires

	N	N-1
ressources		
bénévolat	0	0
prestations en nature		
dons en nature	0	32 804
TOTAL	0	32 804
emplois		
secours en nature	0	32 804
mise à disposition gratuite de biens et services		
prestations	0	0
personnel bénévole		
TOTAL	0	32 804

Sont valorisés en bénévolat les dons des administrateurs de leurs frais kilométriques et autres dépenses engagées dans le cadre de leurs missions d'administrateurs de l'Unapei17. Le temps passé par les bénévoles n'a pas fait l'objet de valorisation.

6 Informations associatives

6.1.1 Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

COMPTES ANNUELS					
COMPTÉ D'EMPLOIS-RESSOURCES					
DON EN CONFIANCE - VIE ASSOCIATIVE					
EMPLOIS	Emplois de 2023 = compte de résultat (1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2022 (3)	RESSOURCES	Ressources collectées sur 2023 = compte de résultat (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2022 (4)
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DÉBUT D'EXERCICE		50 148
1 – MISSIONS SOCIALES *			0 – RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC		
1.1. Réalisées en France			1.1. Dons et legs collectés		
Actions réalisées directement	29 709	32 342	Dons manuels non affectés	13 956	13 534
Versements à d'autres organismes agissant en France			Dons manuels affectés	18 214	16 390
1.2. Réalisées à l'étranger			Legs et autres libéralités non affectés	3 701	1 346
Actions réalisées directement			Legs et autres libéralités affectés		
Versements à un organisme central ou d'autres organismes			Dons des entreprises		
2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS			1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public		
2.1. Frais d'appel à la générosité du public			2 – AUTRES FONDS PRIVÉS		
2.2. Frais de recherche des autres fonds privés			3 – SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS		
2.3. Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics			4 – AUTRES PRODUITS		
3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT	56 927	148 900		30 618	91 376
I – TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RÉSULTAT	86 636		I – TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RÉSULTAT	66 489	
II – DOTATIONS AUX PROVISIONS	120 000		II – REPRIS DES PROVISIONS	30 217	
III – ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES			III – REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTERIEURS	12 179	
IV – EXCÉDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE			IV – VARIATION DES FONDS DÉDIÉS COLLECTÉS AUPRES DU PUBLIC (cf tableau des fonds dédiés)		
V – TOTAL GÉNÉRAL	206 636		V – INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	97 752	
V – Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public			VI – TOTAL GÉNÉRAL	206 636	
VI – Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public					
VII – Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public			VI – Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE		
Missions sociales	0		ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Frais de recherche de fonds			Bénévoles	0	
Frais de fonctionnement et autres charges			Prestations en nature		
			Dons en nature		
Total	0		Total	0	

6.1.2 Compte de résultat par origine et destination (CROD)

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION				
DON EN CONFIANCE - VIE ASSOCIATIVE				
A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE 2023		EXERCICE 2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<u>PRODUITS PAR ORIGINE</u>				
1 - Produits liés à la générosité du public				
1.1 Cotisations sans contrepartie	13 956	13 956	13 534	13 534
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	18 214	18 214	16 390	16 390
- Legs, donations et assurance-vie				
- Mécénat				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	3 701	3 701	1 346	1 346
2 – Produits non liés à la générosité du public				
2.1. cotisations avec contrepartie				
2.2. Parrainage des entreprises				
2.3. Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	30 618		91 376	
3 – Subventions et autres concours publics				
4 - Reprises sur provisions et dépréciations				
	30 217		2 000	
5 - Utilisations des fonds dédiés antérieurs				
	12 179		16 296	
TOTAL	108 884	35 871	140 942	31 270
<u>CHARGES PAR DESTINATION</u>				
1 - Missions sociales				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	29 709	29 709	32 342	32 342
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
2 - Frais de recherche de fonds				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public				
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3 - Frais de fonctionnement				
	56 927		146 900	
4 - Dotations aux provisions et dépréciations				
	120 000		6 519	
5 - Impôt sur les bénéfices				
6 - Reports en fonds dédiés de l'exercice				
			344	
TOTAL	206 636	29 709	186 105	32 342
EXCEDENT OU DEFICIT	-97 752		-45 163	

6.1.3 Remboursement de frais aux administrateurs

Les administrateurs ont la possibilité de se faire rembourser toute dépense engagée dans le cadre de leur mission en faveur de l'association telle que les déplacements (frais kilométriques, train, parking, péage, hôtel...), les frais de garde de leurs enfants.

6.1.4 Trésorerie

Solde au 31/12/2023 des comptes de la vie associative :

<u>Trésorerie</u>	
compte bancaire	61 935,10
caisse	1 765,12
<u>Placement</u>	
Ecofi	160 004,80

Cet état ne représente que la trésorerie de l'association (hors établissements médico sociaux).

L'Unapei 17 travaille avec 2 principaux partenaires bancaires.